

Convention de répartition des acomptes payés ensuite de séparation ou de divorce

Veillez cocher la case appropriée, indiquer ci-dessous votre clé de répartition, la faire contresigner par votre ex-conjoint/partenaire et la renvoyer à l'adresse figurant en bas de page.

Prière de répartir les paiements effectués du 1er janvier jusqu'à la date de notre séparation/divorce, selon la clé de répartition ci-dessous.

ou

Prière de répartir les paiements effectués du au

Totalisant la somme de CHF selon la clé de répartition ci-dessous.

Clé de répartition

Nom et prénom du conjoint/partenaire :

Référence :
(année, numéro de contribuable)

% Signature : _____

Nom et prénom du conjoint/partenaire :

Référence :
(année, numéro de contribuable)

% Signature : _____

Observations :

Lieu et date :

Une fois complété, prière d'imprimer ce formulaire, le signer et le retourner à :

Service des contributions, Office de perception
Rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel
Office.Perception@ne.ch

Tél. 032 889 64 12
Fax 032 889 60 06
www.ne.ch/impots